

Octobre 2023



# Un Doubs village

## BULLETIN MUNICIPAL

*« Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines »*  
Victor Hugo



- 3 Edito du maire
- 4 Inauguration de l'école
- 5 La forêt communale
- 6 Urbanisme : déclaration des cabanons et abris  
Civisme : la taille des haies et le déneigement  
Stationnement
- 7 Violences : NAH / Ne rien laisser passer
- 8 Portrait de la biodiversité de Doubs
- 10 Octobre rose
- 11 Journées du patrimoine  
90 ans  
Expression du groupe minoritaire
- 12 Info OPAH  
Fête des mères  
Invitation centenaire du monument
- 13 L'élection du CMJ  
La rentrée scolaire
- 14 Comice  
État civil
- 15 Concours Noël  
Formulaire d'inscription concours de Noël
- 16 Dates à retenir

## EDITO DU MAIRE

Chers toutes et tous.

C'est avec beaucoup de fierté et d'enthousiasme que nous avons vécu cette rentrée scolaire 2023. En effet, le 1er septembre nous avons inauguré la restructuration du bâtiment et de la restauration scolaire. Cela a rassemblé bon nombre d'entre vous, dont parents et élèves, personnel éducatif et d'accompagnement qui ont pu déambuler dans les nouveaux couloirs de l'établissement en présence de plusieurs personnalités : députée, sénateur, conseillères régionale et départementale, inspectrice de la circonscription, maires de plusieurs communes de la CCGP, commandant de police. Ce moment de découverte et d'échanges a été apprécié de tous. Et comme le dit Victor Hugo nous confions ce lieu « aux jardiniers en intelligences humaines ».

Un autre événement majeur dans notre commune s'est déroulé le 30 Septembre. En effet, de nombreux agriculteurs accompagnés de plus de 540 animaux ont investi la plaine à l'entrée du village, cela ne vous aura pas échappé. Cela faisait 24 ans que le comice du canton agricole de Pontarlier n'avait pas eu lieu dans notre village. Là encore la fête a été particulièrement bien réussie.

Beaucoup de temps et d'investissement de la part de tous les bénévoles sous la responsabilité du président de l'association communale du comice, Guy Reynard, pour la décoration, la préparation, et l'organisation de cette journée. Je tiens donc à les

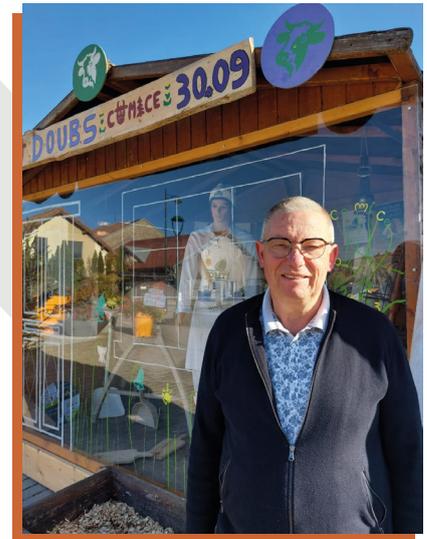
remercier pour la réussite de ce moment festif. Un événement qui revient environ tous les 20 ans se devait d'être une occasion de rassemblement pour l'ensemble de la population du village, des plus âgés aux plus jeunes.

Les manifestations s'enchaînent histoire de ne pas s'endormir !

Lors de la soirée du 17 Octobre se déroulera Octobre Rose où vous êtes tous conviés à venir marcher et passer un moment convivial pour soutenir la recherche contre le cancer du sein.

Se profile aussi la date du 11 Novembre. Cette année nous fêterons les 100 ans de la construction du monument aux morts. Vous êtes d'ores et déjà tous invités à venir vous souvenir de toutes ces vies données pour notre liberté. Des monuments aux morts ont été érigés dans presque toutes les communes de France pour honorer les soldats de 1914/1918 qui sont morts pour notre pays.

Autre sujet qui nous tient toujours en éveil, celui du niveau des nappes phréatiques qui reste très bas. Je tiens à vous rappeler que nous sommes en alerte sécheresse en niveau crise. Tous les arrosages, lavages extérieurs ainsi que les remplissages de piscines sont interdits. Soyons respectueux de cet arrêté, notre avenir en dépend. L'eau est un bien précieux comme je l'ai déjà indiqué dans d'autres numéros, et chaque geste pour économiser l'eau est vertueux pour la planète.



Pour terminer cet éditto, je voulais vous parler de votre feuille d'imposition de taxe foncière. Vous pouvez constater que les taux communaux et intercommunaux n'ont pas évolué. Dans la mesure de nos possibilités nous ne ferons pas varier le taux communal. Nous avons conscience des fortes augmentations que vous subissez au quotidien, sachez qu'il en est de même pour les collectivités.

Je vous souhaite à tous de passer un bel automne coloré d'or et rouge vermeil.

Votre maire dévoué

Georges Cote Colisson

## 4 INFORMATIONS

### INAUGURATION DE L'EXTENSION DE L'ÉCOLE

Pour un maire et son équipe c'est une fierté de pouvoir inaugurer l'extension du bâtiment scolaire. Cette réalisation faisait partie d'un de nos projets de campagne qui voit son aboutissement aujourd'hui.

Quelques dates pour rappeler l'évolution de ce bâtiment. En effet maintenant nous pouvons parler d'un seul bâtiment.

- Entre 1959 et 1960 : Construction du bâtiment B entièrement transformé par ces derniers travaux.
- En 1976 : Construction du bâtiment A
- En 1983 : Réaménagement ancienne école
- En 1996 : Aménagement de la BCD et du préau avec sa fresque
- En 2000 : Construction de 2 salles de maternelle et annexes
- En 2014 : Extension du bâtiment A dont la construction de l'ascenseur
- En 2022/ 2023 : Extension que nous avons eu l'honneur d'inaugurer le 1er septembre, avec vous.

Il est évident que tous ces travaux sont liés à l'augmentation de la population, qui est passée de 789 habitants en 1968, 2266 habitants en 1999 et finalement 3303 habitants au 1er janvier 2023.

Vous réalisez bien qu'au vue de cette évolution, les conditions d'accueil de la salle de restauration scolaire dans le bâtiment Pergaud ne correspondait plus aux besoins croissants dus au nombre d'élèves. Pour mémoire, en 2006 lors de l'ouverture de ce service, environ 30 repas seule-



ment étaient servis et 120 repas en juin 2023 au plus fort de la demande. Depuis la rentrée scolaire nous atteignons maintenant les 140 repas.

Ces travaux permettent donc d'offrir 2 salles de restauration spacieuses, lumineuses, insonorisées avec un mobilier flambant neuf ! Leur capacité d'accueil est de 140 couverts par service. La cuisine, fonctionnelle et moderne, dotée de matériaux qui répondent aux normes sanitaires, offrent la possibilité de préparer des repas soit en liaison chaude, soit en liaison froide.

La surélévation de l'étage en ossature bois, dont du bois dit « scolyté », principalement pour la charpente qui garde toutes ses qualités, nous a permis de créer 4 salles de classe. Il ne faut pas oublier l'isolation extérieure de haute performance énergétique du parcours «Effilogis». Comme je le citais précédemment aujourd'hui les deux bâtiments sont reliés par une coursive pour n'en former plus qu'un. Ainsi l'utilisation de l'ascenseur devient commune.

Bien évidemment, tout ceci a un coût ! Le montant total à ce jour des dépenses de ce beau projet est de 1 892 467 € ht financé en partie par des subventions soit 36,5 % réparties comme suit :

- - 200 000 € de la DETR, subvention d'état
- -150 000 € d'Effilogis et 140 750€ du programme construction bois ces deux subventions étant des subventions de la Région
- - 200 000 €, subvention du département,
- - le solde de 1 201 717 € a été autofinancé par la commune sans recourir à l'emprunt.

Quant au mobilier de la salle de restauration dont le montant s'élève à 15 555 € ht, il a été financé à 50% par la CAF. Reste le matériel informatique complété et renouvelé grâce au programme TNE (Territoires Numériques Educatifs) pour un total de 23 981 € ht qui a été financé à 70 % par l'état et 10 % par le département.

Sans tous ces partenaires financiers notre projet n'aurait pas pu voir le jour. Je leur adresse donc au nom de tout le conseil muni-

cipal, mes remerciements ainsi qu'à Mr le sous-préfet, Monsieur Onimus et aux parlementaires Madame Genevard et Monsieur Longeot, qui nous ont aidé à obtenir une partie de la DETR.

Il faut bien sûr associer à ces remerciements, le cabinet d'Architecte ARCHI.Tech et ses partenaires ainsi que toutes les entreprises et leurs salariés qui ont participé à la réalisation de ces travaux.

Bien évidemment je n'oublie pas Sébastien, Laurent, Didier, Guy et Mathieu pour leur régularité, leur expertise et leur engagement pour le suivi hebdomadaire du chantier. L'école est le lieu d'apprentissage de l'acquisition des savoirs et connaissances, un lieu de transmissions des valeurs républicaines et de la citoyenneté, où les enfants apprennent à vivre ensemble.

Ainsi notre volonté à travers la réalisation de ces nouveaux locaux, était d'accompagner au mieux les enseignants, les Atsem et le personnel des Francas dans leur travail au quotidien. Le pari a été tenu, malgré des aléas que nous avons dû résoudre quotidiennement. Ceci ne nous a pas permis de nous consacrer à d'autres travaux de rénovation énergétique dans d'autres bâtiments communaux. Le but étant de terminer les travaux de l'école pour la rentrée scolaire.

Le conseil municipal et moi-même sommes fiers et heureux d'accueillir les élèves, les enseignants, le personnel municipal et les Francas dans ce nouveau et bel environnement.

Georges Cote Colisson  
Sébastien Billot

## LA FORET COMMUNALE

Les forêts Franc-Comtoises sont encore fortement impactées par le dépérissement consécutif au réchauffement climatique.

Notre forêt résiste tant bien que mal et nous allons récolter environ 700 m<sup>3</sup> de bois secs en 2023. Pour rappel notre possibilité de coupe annuelle est de 950 m<sup>3</sup> environ. C'est la raison pour laquelle nous devons avoir une réflexion pour limiter, comme ces dernières années, ou surseoir à l'exploitation de bois verts pour l'année 2024.

Le volume important de bois secs impacte le budget bois car le prix de vente de ces produits est inférieur au cours normal.

Cependant, une étude de l'institut Technologique FCBA (forêt cellulose bois ameublement) conclue que les bois scolytés peuvent tout à fait être utilisés dans la construction. Ils ne présentent aucun problème pour réaliser le sciage, le séchage et le collage. De plus, leur résistance mécanique n'est nullement altérée. Il convient cependant de ne pas tarder pour récolter ces bois.



C'est la raison, pour laquelle, nous avons demandé, lors de la rédaction du cahier des charges des lots ossature bois et charpente de l'extension du groupe scolaire, l'utilisation de bois local et scolyté.

Il est important que les collectivités comme la nôtre utilisent ce bois pour, d'une part augmenter son emploi, d'autre part contraindre les transformateurs de la filière bois à payer ce bois à sa juste valeur et porter à connaissance du public la possibilité d'utiliser ce type de produit forestier.



Pour lutter contre la prolifération des scolytes, nous avons mis en place 5 pièges à proximité des foyers de bostryches. Une visite hebdomadaire et le changement des phéromones toutes les 6 à 8 semaines est nécessaire pour optimiser le piégeage. Ce piégeage permet de constater et d'évaluer l'importance des envols pour anticiper l'exploitation des bois malades. Pour information, plus d'1 kg d'insectes a été « récolté » dans les pièges depuis ce printemps.

Laurent Petit

## 6 INFORMATIONS

### CIVISME

Vos haies ne doivent en aucun cas déborder sur l'espace public. L'entretien de celles-ci permet de faciliter et de sécuriser la circulation des usagers, tant des véhicules, des piétons que des cyclistes.

En cas de manquement à ces règles et en cas d'accident votre responsabilité sera engagée.

Concernant le déneigement, il est interdit de sortir la neige de vos propriétés sur l'espace public et vous devez veiller à dégager les trottoirs en limite de votre habitation.

Lors des opérations de déneigement, le stationnement en bordure de voirie est interdit entre 3h00 et 8h00.

Un plan de déneigement est mis en place pour prioriser le passage du chasse-neige dans les rues principales et les quartiers en pente. Il n'est pas possible matériellement de dégager toutes les rues de Doubs en même temps pendant les chutes de neige. Rappelez-vous que vous avez l'obligation d'équiper votre véhicule de pneus neige ou d'avoir un dispositif anti-dérapant à disposition entre le 1er novembre et le 31 mars pour circuler dans le Doubs.

Le respect de ces quelques règles de bon sens civique permettront à tous de bien vivre ensemble.

Laurent Petit



### URBANISME

Attention aux piscines, vérandas et constructions non déclarées. La modernisation des outils de l'administration pour débusquer les constructions soumises à la taxe foncière permet de croiser les données de l'administration et les images satellites. La chasse aux constructions non déclarées est effective sur l'ensemble du territoire national. Si vous pensez devoir vous mettre en règle, il faut distinguer l'obligation de déclaration auprès de la mairie et celle à effectuer auprès des impôts.

Concernant le volet administratif, vous devrez déposer une déclaration préalable ou un permis de construire auprès de la commune. Pour le volet fiscal, vous pouvez envoyer une déclaration aux services des impôts fonciers. Le défaut de déclaration préalable ou de permis de construire peut vous coûter une amende pouvant aller jusqu'à 6000 euros par mètre carré construit et dans le pire des cas, le propriétaire peut être contraint de démolir à ses frais la partie litigieuse. Nos services sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations d'urbanisme.

Laurent Petit

### STATIONNEMENT

Nous constatons quotidiennement que beaucoup de véhicules sont garés sur les trottoirs, ce qui est interdit par le code de la route. En cas d'accident, votre responsabilité sera engagée. La police passera dans les rues et verbalisera.

Bruno Tempesta  
adjoint à la sécurité

## VIOLENCES CONJUGALES : GUIDE DÉPARTEMENTAL DU DOUBS

Vous venez de subir des violences de votre conjoint, ex-conjoint, concubin, ex-concubin, partenaire de PACS, ou ex, c'est une infraction pénale !

Vous vous rendez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie :

- Commissariat de Pontarlier – 16, rocade Georges Pompidou : 17 ou 112
- Gendarmerie : 17 ou 112 pour les personnes sourdes ou muettes : <http://www.doubs.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Securite/Gendarmerie>

Vous êtes blessé-e, vous devez vous soigner. Vous ferez constater vos traumatismes physiques et/ou psychologiques :

- Hôpital de Pontarlier – 2 fbg Saint-Etienne : 03 81 38 54 54
- Hôpital de Besançon (CHRU) de Besançon 3 bd Flemming : 03 81 66 81 66
- Urgences SAMU : 15

Vous décidez de quitter le logement de la famille, vous n'avez pas d'autre possibilité de logement :

- appelez le 15 jour et nuit 7j/7

Vous êtes sans ressources. Vous avez des droits, adressez-vous à :

- C.A.F. Besançon ou Montbéliard – Service social : 03 81 47 57 31
- Conseil Départemental – Centre Médico-Social ou Mairie de la commune

Vous décidez de rester dans le logement du couple. Vous pouvez demander l'éviction du conjoint violent, en saisissant le juge aux affaires familiales :

- TJ de Besançon - 1 rue Mégevand : 03 81 65 13 00
- Ordre des avocats de Besançon -1 rue Mégevand : 03 81 81 44 50

Vous avez un emploi et devez le quitter parce que vous déménagez pour fuir, vous pouvez vous inscrire à l'agence locale pour l'emploi, en qualité de demandeuse d'emploi indemnisée :

- Pôle emploi : 3949
- Vous pouvez contacter la CPAM pour solliciter un dossier individuel et le rattachement de vos enfants : Mediation. [cpamdoubseassurance maladie.fr](http://cpamdoubseassurance maladie.fr) ou 03 81 99 12 33

Vous voulez faire constater vos traumatismes physiques et / ou psychologiques :

- Service de médecine légale et victimologie – hôpital St Jacques : 03 81 21 83 95
- Après d'un médecin

**NON AU HARCÈLEMENT**

Victime ou témoin  
de harcèlement ?

Appelez le  
**3020** (numéro gratuit)  
face au harcèlement

Appelez le  
**3018** (numéro gratuit)  
face au cyberharcèlement



Si ma commune était...

## Un mammifère



Le blaireau

11

Ce mammifère nocturne se distingue par sa vie sociale marquée, formant ainsi des groupes familiaux. Ses pattes antérieures, très puissantes, sont munies de griffes longues et robustes ce qui lui permet de creuser des terriers avec de vastes galeries. Omnivore, les trois quarts de sa nourriture sont composés de lombrics, d'escargots, de limaces ou de larves d'insectes.

Si ma commune était...

## Un amphibien ou un reptile



Le lézard vivipare

10

Véritable relique de l'ère glaciaire, ce lézard est le seul pouvant être vivipare ou ovipare en fonction des populations. Il n'est pas rare de le voir se prélasser au soleil dans différents habitats, des tourbières aux prairies avec murgers. Préférant les habitats relativement frais en altitude, ce lézard est particulièrement menacé par le dérèglement climatique.



Crapaud calamite

9



Cet amphibien est atypique par son côté nomade recherchant des habitats pionniers subissant des aléas naturels réguliers. C'est pour cela qu'il est parfois

retrouvé à proximité des gravières. Il se déplace de mare en mare pour pondre, recherchant en particulier celles de faible profondeur. Cela rend cette espèce sensible au dérèglement climatique en raison de leur assèchement précoce.



Le gomphe vulgaire

8



Cette libellule caractéristique des cours d'eau de plaine se trouve ici dans l'une de ses stations les plus hautes en altitude. Le cycle de vie de cet insecte est scindé entre une longue phase larvaire aquatique de 2 à 4 ans et une phase adulte aérienne de quelques semaines. L'adulte peut s'observer à distance des rivières, dans des milieux bien ensoleillés. Les larves sont sensibles à la pollution et aux aménagements des cours d'eau.

7

Le barbitiste ventru

Hôte des prairies ou végétations à grandes herbes montagnardes, sa répartition franc-comtoise est restreinte au sud du Haut-Doubs. Cette grosse sauterelle de couleur verte se repère surtout grâce à ses stridulations. Elle est sensible à l'intensification des pratiques : précocité des dates de fauche, fauche des refus, broyage de tous types.



Le cincle plongeur

12

Cet oiseau fréquente les cours d'eau peu profonds, bien oxygénés, aux fonds caillouteux, avec si possible des cascades. Il se nourrit de petits invertébrés aquatiques. Pour les capturer, il nage et marche sous l'eau, prouesse unique chez les passereaux ! Il construit son nid dans des anfractuosités à l'aplomb de l'eau. Il est donc sensible à la qualité de l'eau, à la modification des berges et leur défrichement excessif. La pose de nichoirs spécifiques peut lui être utile.

Si ma commune était...

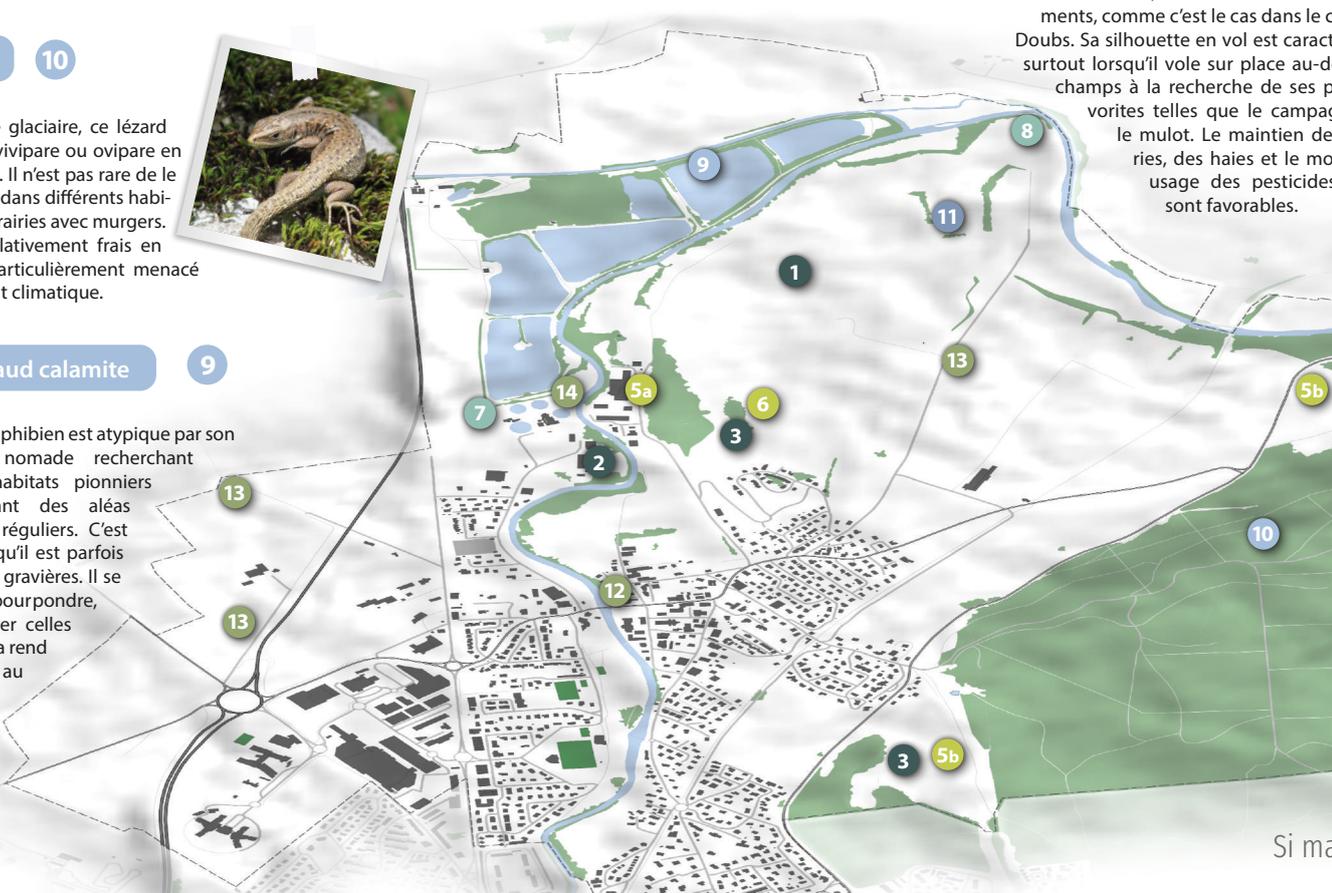
## Un oiseau



13

Le faucon crécerelle

Cette espèce fréquente les ouverts et peut installer son nid dans les arbres, en falaise ou dans les bâtiments, comme c'est le cas dans le Haut-Doubs. Sa silhouette en vol est caractéristique, surtout lorsqu'il vole sur place au-dessus des champs à la recherche de ses proies favorites telles que le campagnol, le mulot. Le maintien de haies, des haies et le non usage des pesticides sont favorables.



Si ma commune était...

## Un insecte



6

L'orchis bouffon

Cette orchidée de floraison précoce est caractéristique avec ses sépales soudés en forme de casque rayé. Comme d'autres espèces d'orchidées, elle tire son nom de ses tubercules ressemblant à deux testicules (orchis en latin). On la retrouve dans les pelouses sèches. Elle est sensible aux amendements ou à l'intensification du pâturage qui la font disparaître et favorisent des espèces plus banales.



5

Le perce neige ou la nivéole

La nivéole de printemps s'épanouit à la fonte des neiges. Ses fleurs sont assez grandes, en forme de clochettes blanches avec les extrémités des pétales jaunes ou vertes. Elle est souvent confondue avec le perce-neige, qui fleurit à la même période, dont les fleurs également blanches sont composées de pièces florales inégales. Le perce-neige n'est pas autochtone dans la région mais il s'est introduit dans la nature à partir des bulbes plantés dans les jardins.



Agir pour la biodiversité



CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL FRANCHE-COMTE OBSERVATOIRE REGIONAL DES INVERTEBRÉS

REGIION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE



COMMUNE DE DOUBS

# Commune de DOUBS



crécerelle

nte les milieux  
r son nid dans  
dans des bâti-  
ns le clocher de  
caractéristique,  
au-dessus des  
ses proies fam-  
pagnol ou  
en des prai-  
le moindre  
icides lui  
s.

## 14 La rousserole verderolle

On la retrouve en bordure des zones humides (marais, berges des cours d'eau...) dans la végétation exubérante à reine-des-prés agrémentées de buissons épars. Migratrice, elle est présente en Franche-Comté de mi-mai à mi-août. La verderolle a un chant particulier, en grande partie composé d'imitations de cris et chants d'oiseaux : hirondelle, chardonneret, merle... pas moins de 210 espèces, y compris africaines, ont été identifiés !



**INFOS**

**Département :** Doubs

**Altitude :** 795 à 1 052 m

**Superficie :** 8,86 km<sup>2</sup>



## Si ma commune était... Un milieu naturel

### 1 Une prairie

Les prairies les plus riches en plantes à fleurs sont les moins fertilisées. Elles sont alors richement fleuries et accueillantes pour des cortèges d'insectes diversifiés. En altitude dans les prairies mésophiles (ni trop humides, ni trop sèches) où les pratiques agricoles sont moins intensives, on retrouve des plantes comme la knautie de Godet, endémique du massif du Jura ou le crocus à fleurs blanches. Ce type de prairie est en régression considérable au niveau régional.



### 3 Une pelouse sèche ou un affleurement rocheux



Ces pelouses n'ont rien à voir avec les gazons de nos jardins ! Ces végétations spontanées herbacées, clairsemées et rases, se développent sur des sols assez peu épais, pauvres en éléments nutritifs. Elles sont souvent associées à des dalles de calcaire affleurantes. Tout un cortège de plantes remarquables est adapté à ces conditions contraignantes. En altitude, les fleurs de la gentiane printanière animent ces pelouses de leur bleu profond au début du printemps.



ESPECÉ PROTÉGÉE

### 2 Une zone humide

Dans le méandre du Doubs, la prairie présente d'imperceptibles reliefs sur un sol peu perméable, engendrant des prairies humides parcourues de fossés et parsemées d'arbres isolés. Plante phare de ces espaces temporairement inondés, la fritillaire pintade fleurit en avril. Ses fleurs sont ornées d'un motif en damier très caractéristique. D'anciennes sablières en eau, bordées de boisements riverains, complètent le paysage.



### 4 Une forêt



La hêtraie-sapinière est le groupement typique des montagnes de l'arc jurassien. L'épicéa, favorisé par les pratiques de gestion, y est souvent abondant. Le maintien d'essences variées, de gros bois, de vieux arbres et de bois mort est propice à l'accueil d'une riche biodiversité : mousses, lichens, insectes, chauves-souris et oiseaux spécialisés... C'est l'objectif des secteurs laissés en libre évolution dans la commune.

## Si ma commune était... Une plante



Nivéole de printemps

ent blanc et vert  
. Le perce-neige  
il s'est échappé  
dans les jardins.



Cueillette réglementée

“ Pour enrichir les connaissances naturalistes sur votre territoire et alimenter les bases de données, n'hésitez pas à transmettre vos observations via les sites naturalistes de sciences participatives tels que [www.faune-bfc.org](http://www.faune-bfc.org) ou [www.cbncf-ori.org/actualite/espace-observateur](http://www.cbncf-ori.org/actualite/espace-observateur) !

## Portrait de LA BIODIVERSITÉ

Cette affiche vous présente les milieux naturels, la flore et la faune typiques et/ou rares de Doubs. Elle permet de prendre connaissance des enjeux liés à la protection de la biodiversité communale afin qu'ils soient le mieux pris en compte possible dans la gestion du territoire. La liste complète des espèces et leurs statuts de protection est disponible en mairie et sur la plateforme de géoservices pour la biodiversité [www.sigogne.org/syntheses](http://www.sigogne.org/syntheses)

Avril 2023 - Réalisation : FDC 39 et CBNFC-ORI - Conception graphique : CBNFC-ORI - Sources cartographiques : © IGN - BDTOPO2018, © METI and NASA-ASTER GDEM - Crédits Photos : G. Bailly, M. Balanché, F. Cahuz, G. Doucet, C. Dufflo, D. Doukhan, C. Hennequin, A. Jazi, M. Poussin, G. Reynard, J. Rylandt, A. Thevenet, E. Vadim, F. Vasson, J.-C. Weidmann et M. Zehnliis.

EGION  
COGNE  
NCHE  
E



**OCTOBRE**  
ROSE

# La Marche Rose

Commune de Doubs

Mardi 17 octobre  
à 18h sur la place de la Mairie

Marche dans le village : 3 km  
1 soupe offerte à l'arrivée.

**Espace d'informations :**

- Semons l'espoir
- La Ligue contre le cancer
- Oncodoubs
- Présence d'une esthéticienne, d'un coach sportif
- Un bracelet contre le cancer

**Petite restauration :**

- Bar à crêpes, buvette (APE).

*Tous les bénéfices ainsi que les dons seront intégralement reversés à la lutte contre le cancer*

## 90 ANS !

Régulièrement, et sur la base du volontariat, Monsieur le Maire rend visite aux habitants de notre village, à l'occasion de leurs 90 ans pour leur souhaiter un bon anniversaire.

Le 19 juillet, c'est Madame Ginette LECLERC, entourée de ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et son arrière- arrière-petit-fils qui a reçu la visite de Monsieur le Maire et de Mme Henriët, adjointe. Un petit cadeau lui a été remis à cette occasion. 5 générations étaient rassemblées.

Madame Leclerc est née le 28 juin 1933 aux Verrières de Joux. Elle a perdu très jeune son papa. Sa maman résidente à Arçon est décédée à l'âge de 94 ans.

Ginette a travaillé comme ouvrière en usine chez Schrader à Pontarlier où elle a rencontré Robert qu'elle a épousé le 28 juin 1958. Ils vivront quelques années à Arçon puis à Doubs,



dans la maison des parents de Robert après quoi ils construiront un pavillon rue de l'Observatoire en 1963, jusqu'à aujourd'hui pour Ginette.

De cette union naîtront 6 enfants : Didier, Bruno, Agnès, Sylvain, Nicolas, Mireille. Robert décédera le 15 octobre 2000.

Tous nos vœux à Mme Leclerc pour ses 90 ans.

Françoise Henriët

## LES JOURNÉES DU PATRIMOINE



Environ 35 personnes de 3 à 85 ans ont franchi le seuil de l'église, ouverte pour des visites guidées, le samedi 16 septembre à l'occasion des journées du patrimoine. Des habitants de Doubs qui n'avaient pas encore eu l'occasion d'entrer dans ce monument, des habitants d'Arçon, de Poligny, de Pontarlier, de Salins, de Suisse et d'ailleurs, intrigués par ce clocher qu'on voit de si loin, sont venus écouter les explications architecturales et historiques, et savent maintenant pourquoi et comment un tel édifice à Doubs !

Françoise Henriët  
Sébastien Billot

## EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Chers concitoyens,

Le nouveau périscolaire répond à toutes les demandes des familles sur le temps méridien, nous espérons que tous les utilisateurs sont satisfaits.

Merci au tissu associatif avec, notamment, l'association du Comice pour la journée du 30 septembre et l'ES Doubs avec la soirée moules-frites et le vide-grenier, des événements festifs et conviviaux où les Doubsiens se retrouvent.

Nous regrettons les choix de la majorité d'inscrire de nouvelles contraintes sur le PLUI de manière tardive et de reporter des travaux de rénovation énergétique de bâtiments municipaux.

Les mesures permettant de réduire les dépenses de fonctionnement nous semblent indispensables et prioritaires !

Nos interventions et remarques, ainsi que nos oppositions, ont

pour seuls objectifs l'intérêt général et la préservation des intérêts communaux.

Soyez assurés de notre dévouement et de notre persévérance !

Bien cordialement.

Le groupe minoritaire :  
Florence Rogeboz,  
Fabrice Bruillard,  
Catherine Leclercq,  
Vincent Fleurot,  
Audrey Invernizzi.

### OPAH : LA CCGP VOUS AIDE A RENOVER !

Dans le cadre de sa politique Habitat, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier a décidé de mener un projet ambitieux de rénovation des logements du parc privé situés sur son territoire au travers de la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour les 3 années à venir.

L'association SOLIHA Doubs, Côte d'Or et Territoire de Belfort a été retenue pour animer ce dispositif.

#### Qu'est-ce qu'une OPAH ?

Une OPAH est un outil à l'attention des propriétaires occupants, propriétaires bailleurs et syndicats de copropriétés dont l'objectif est d'inciter à la réali-

sation de travaux d'amélioration de leurs logements et de favoriser la remise sur le marché de logements en leur proposant des aides financières complémentaires à celles existantes et une assistance administrative et technique.

#### Comment contacter ou rencontrer SOLIHA ?

- Par mail à : [opah.ccgp@solihha.fr](mailto:opah.ccgp@solihha.fr)
- En permanence gratuite et sans rendez-vous au siège de la CCGP – 22 rue Pierre Déchanet à Pontarlier  
*Tous les 1ers mardis du mois de 14h00 à 18h00 et tous les 3èmes vendredis du mois de 14h00 à 17h00.*
- Dates des permanences pour 2023 : Mardi 03 octobre – Vendredi 20 octobre – Mardi 07 novembre – Vendredi 17 novembre – Mardi 05 décembre – Vendredi 15 décembre.

#### Pour tout renseignement complémentaire :

Communauté de Communes du Grand Pontarlier – Direction Urbanisme et Habitat

Tél : 03.81.39.40.02

### FÊTES DES MERES



Le 4 juin, ce n'est pas moins de 450 mamans de Doubs qui ont reçu une suspension fleurie à l'occasion de la fête des mères.

Par ailleurs, 10 ont été offertes aux résidents d'âge et vie. Un soleil radieux, un par terre fleuri et coloré et le verre de l'amitié ont accompagné cette manifestation.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui, par leur disponibilité et leur bienveillance ont permis la réussite de cette journée.

Françoise Henriët

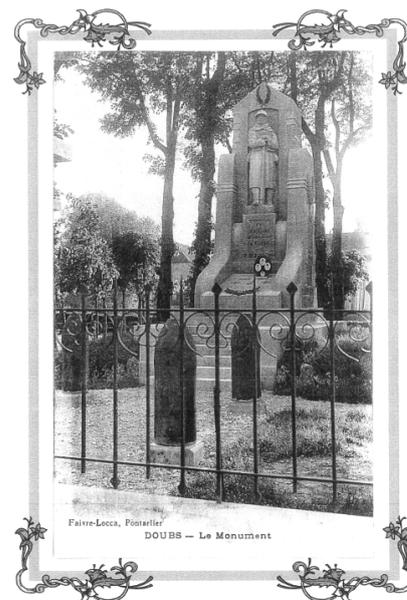
### 11 NOVEMBRE 2023 : CENTENAIRE DU MONUMENT AUX MORTS

Le monument aux morts de notre commune aura 100 ans le 12 novembre 2023.

Pour cette occasion, nous souhaitons célébrer ce 11 novembre de façon plus prestigieuse que ce que nous faisons habituellement.

Vous êtes tous cordialement invités à assister à cet événement le 11 novembre 2023 à 16h00. Un défilé depuis l'Espace Rives du Doubs, une exposition, des chants par les élèves de l'école... suivi d'un moment convivial.

Nous vous attendons nombreux.



Françoise Henriët et Sébastien Billot

## CMJ

C'est en lien étroit avec le programme d'Education Morale et Civique et avec le soutien des enseignants de l'école que 10 filles et 6 garçons ont été élus le 23 juin par les élèves de CE2, CM1 et CM2. Ils ont été installés dans leurs nouvelles fonctions le 6 juillet en présence de leurs parents et amis.



30 candidats, 16 élus : Je tiens à adresser mes félicitations à tous les candidats, la campagne s'est déroulée avec beaucoup de sérieux dans le respect de tous, les idées étaient nombreuses et riches, tous les candidats ont pris les choses à cœur. Les derniers sièges se sont joués à très peu et tous les candidats ont obtenu des voix. Soyez tous fiers d'avoir été candidat à cette élection et n'hé-

sitez pas à rester en relation avec vos jeunes élus.

Je tiens à féliciter chacun d'entre vous pour son engagement dans ce projet et je remercie très sincèrement les parents, les enseignants et les membres du comité Enfance – Jeunesse pour leur enthousiasme et leur disponibilité. La première réunion de travail de ce deuxième CMJ s'est tenue

le 23 septembre. Les idées ne manquent pas et il s'agit maintenant d'établir les priorités. Comme leurs prédécesseurs, nos jeunes élus sont sensibilisés aux questions environnementales et écologiques, au respect de l'autre...

Je suis sûre que nous ferons ensemble du bon travail.

Françoise Henriot

### Les élus 2023 / 2025 :

BERRABAH Nihal  
BESANÇON Clara  
BLONDEAU Valentine  
CARREZ Noémie

CRELIER Augustine  
DIABATE Lydia  
FOUNAS Inaya  
JEANGIRARD Chloé  
SAUVAGEOT Faustine  
ZAMRANI Jade

BERRABAH Haytham  
BOUAISS Fadi  
MAJRI Shaïm  
PANTALEAO Rayan  
SALVI Ruben  
RIVES Félix

## LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le 4 septembre, nos écoliers, pas moins de 131 en maternelle et 198 en élémentaire ont repris le chemin de l'école. On observe une légère hausse des effectifs en maternelle et une certaine stabilité en élémentaire par rapport aux années précédentes.

Le nombre de classes est toujours de 5 en maternelle et 8 + 1 classe ULIS en élémentaire. 52 enfants sont entrés cette année

en Petite Section à l'école maternelle soit une hausse de 15 par rapport à l'an dernier !

4 classes ont emménagé avec bonheur dans le tout nouveau bâtiment.

Bienvenue aux nouveaux enseignants : Mmes Mauguin (CP/CE1) et Tempesta (ULIS) et à M. Baulard (CE1)

Cette année, le collège Aubrac a dépassé sa Capacité Maximum d'Accueil avec 663 élèves.

La traditionnelle journée de nettoyage du parc de l'île par les élèves de 6ème, a eu lieu le 19 septembre. Un grand merci à ces élèves et à leurs enseignants. Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous !

Françoise Henriot

### SAMEDI 30 SEPTEMBRE : COMICE

C'est sous un soleil radieux que des milliers de visiteurs sont venus à Doubs, sur le site du comice, pour découvrir et admirer les vaches, les taureaux, les chevaux, le matériel agricole...

Un comice dans un village, c'est environ tous les 20 ans et l'organiser demande un énorme travail en amont. Mille mercis, aux organisateurs et aux 170 bénévoles qui ont donné leur temps sans compter pour préparer cet événement.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont permis la réussite de cette grande et belle journée.



Nous espérons que ce temps festif restera gravé dans les mémoires

Guy Reynard, président de l'association du comice



---

## ÉTAT CIVIL

### Naissances :

Le 28 avril : Maëlan de Matthieu MILLET et de Clara MOISSENET  
Le 25 juin : Lylia de Alexandre SOARES et de Sophia BLANCHOT  
Le 4 juillet : Ema de Egzon SHABANI et de Erona TOPALLI  
Le 12 août : Lily de Antony SIRON et de Julie BARCAROLI  
Le 21 août : Sohan de Killian GRANDGIRARD et de Jessica GIAZZI  
Le 3 septembre : Augustin de Yoann PAULIN et de Agathe CHOIGNARD  
Le 2 septembre : Nehla de Mathieu THOMERET et de Delphine HEINEN  
Le 6 septembre : Kassim de Brahim AZOUAGH et de Anissa BEN AJMIA

### Mariages :

Le 5 mai : Jean JACQUET et Marlène CRIQUET  
Le 13 mai : Karim PASQUIER et Alexandra CHIZELLE  
Le 3 juin : Gautier BERTIN-MOUROT et Hélène PIN  
Le 1er juillet : Laurent DELION et Natacha VERMOT-DESROCHES  
Le 1er juillet : Jonathan JANOWSKYJ et Laetitia KALBE  
Le 15 juillet : Thomas RENAUD et Stéphanie MADALENO DA SILVA  
Le 22 juillet : Michel DECLERCQ et Jacqueline QUIERRY  
Le 12 août : Adrien SAULNIER et Sylvine RENAUD

### Décès :

Le 5 mai : Isabelle AYMOUNIN épouse BARTHOD-MICHEL, 62 ans  
Le 5 mai : Thomas PETITE, 22 ans  
Le 10 août : Jacques FAIVRE-PIERRET, 65 ans  
Le 14 septembre : Laurence LEGUAY épouse BASTAT, 70 ans

## UN DOUBS NOËL

C'est avec bonheur et plaisir pour les yeux que nous renouvelons notre concours des maisons décorées. Ce concours a pour but de récompenser votre imagination, votre créativité.

On n'oublie pas que seules les décorations de journée, sans illuminations seront prises en compte. Un jury visitera les candidats entre le 11 et le 15 décembre 2023.

De nombreux lots sont à gagner. Pour concourir, il vous suffit de remplir le coupon de participation ci-dessous et de le rapporter en mairie, (également disponible sur le site internet) **avant le 9 décembre.**

Les résultats seront annoncés lors de la descente du Père Noël le vendredi 15 décembre.

Cette année encore nous serons le relais entre le Père Noël et les enfants de Doubs grâce à la boîte aux lettres qui se trouvera sur la place de la mairie.

Et qui sait si cette année encore le Père-Noël passera chez les enfants sages ayant déposé leur courrier avant le 16 décembre ?

Ingrid Sauvageot



### Inscription au concours de la plus belle décoration de Noël 2023

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_ 25300 Doubs

Adresse mail : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

- Je souhaite m'inscrire au concours de la plus belle maison (Maison ou Balcon) décorée Noël 2023
- Je certifie avoir pris connaissance du règlement du concours

Date et signature



# À RETENIR

Marche Octobre Rose le 17 octobre à 18h00  
Place de la Mairie

L'APE organisera Halloween le samedi 28 octobre à partir de 16h00 à l'Espace Rives du Doubs. Au programme, animations enfants, petit concert et retransmission d'un match de rugby.

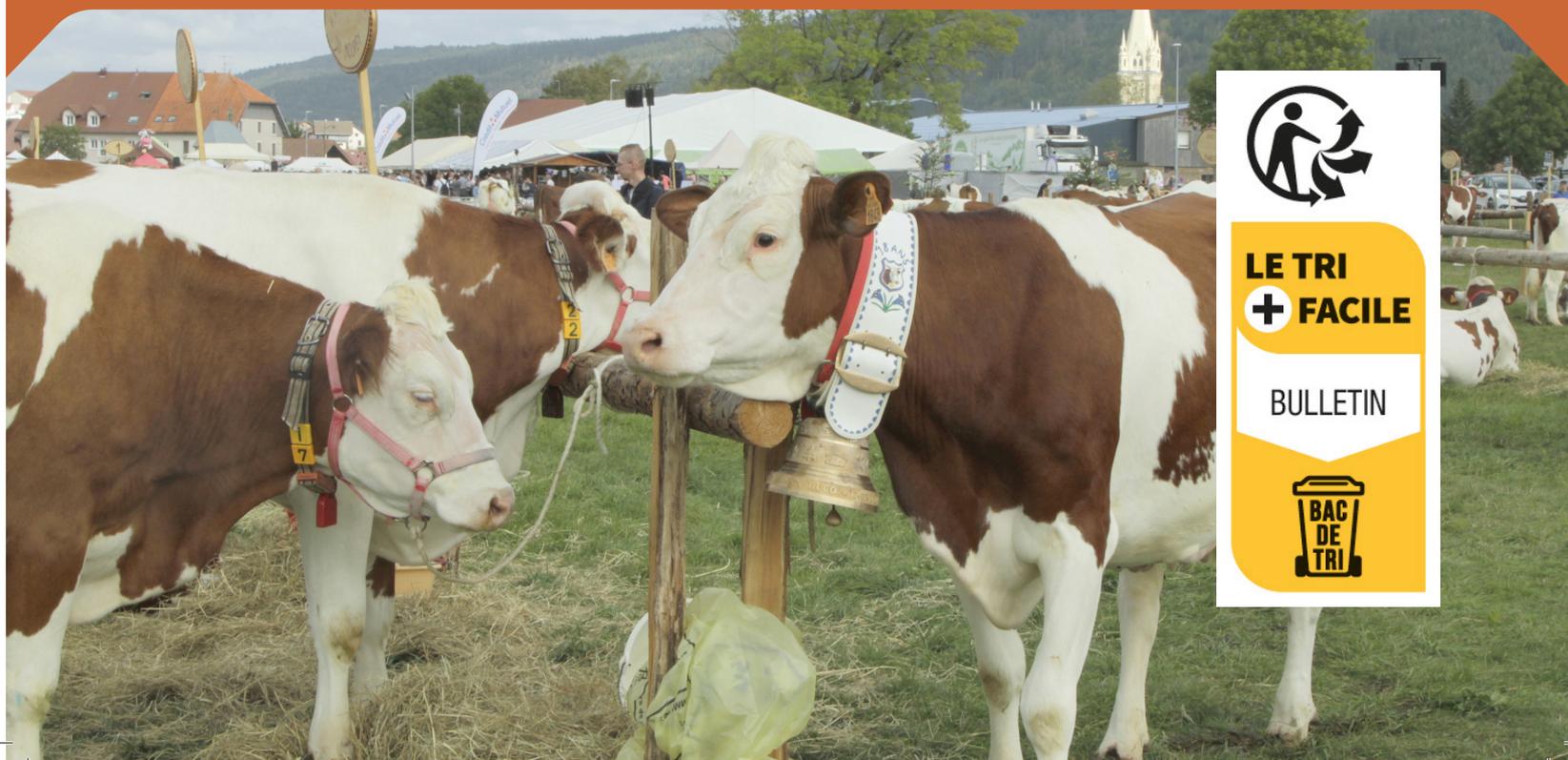
Centenaire du Monument aux morts : le 11 novembre. Rassemblement à l'ERD à 16h00

Une soirée concert organisée par handisport aura lieu le vendredi 17 novembre à la salle des fêtes des rives du Doubs. JUNE (jazz, soul, bossa) les SANS NOM (pop rock) et GILLES PETITJEAN animeront la soirée. L'entrée de 15 euros, au profit de handisport est à réserver au 06 36 51 67 30.

La traditionnelle descente du Père-Noël aura lieu cette année le vendredi 15 décembre toujours sur le parking de l'école.

Mairie de Doubs  
6 Grande Rue – 25300 DOUBS  
Tel : 03.81.46.51.40  
[www.commune-de-doubs.fr](http://www.commune-de-doubs.fr)

Ouverture :  
Lundi – Vendredi :  
9h à 12h et de 14h à 17h  
Samedi : de 10h à 12h



LE TRI  
+ FACILE

BULLETIN

